



LETTRE DE VOS CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CLAUDE BAUCHET
THATSANAVANH BANCHONG

EDITION THAÏLANDE 29 SEPTEMBER 2021



SOMMAIRE

**Seconde campagne de
vaccination française**

**Situation de nos écoles
françaises**

**Le certificat de vie : quoi de
neuf ?**

**Rappel : dispositif de soutien
au tissu associatif des
Français à l'étranger (STAFE)
- appel à projets 2022**

1/ SECONDE CAMPAGNE DE VACCINATION FRANÇAISE

Nous l'attendions ; voilà cette campagne se concrétise !

L'Ambassade vient de nous annoncer le lancement immédiat de la deuxième phase de la campagne de vaccination de la France en Thaïlande. Le vaccin utilisé est celui à ARN messager MODERNA avec les deux doses successives. Comme la campagne précédente celle-ci est gratuite. Considérant l'urgence liée à la réouverture de nos écoles et prenant en compte les doses actuellement disponibles nous comprenons parfaitement que la priorité soit donnée dans un premier temps aux enfants français âgés de 12 à 17 ans. La campagne débutera le samedi 2 Octobre.

Dans une prochaine et seconde phase et en fonction des livraisons de nouvelles doses, les autres catégories de compatriotes -y compris leurs conjoint(e)s - âgés de 18 ans et plus seront éligibles à cette nouvelle campagne vaccinale. Les hôpitaux choisis sont les mêmes que lors de la première campagne.

Dès que l'Ambassade recevra l'autorisation de ses autorités de tutelle d'inclure les personnes vaccinées avec une dose de Jansen, celles-ci seront incluses dans cette nouvelle campagne. Il en est de même pour tous nos compatriotes ou leurs conjoint(e)s qui pourront recevoir ce « booster » s'ils ont reçu un vaccin préalablement non-reconnu par les autorités sanitaires françaises.

Merci de prendre connaissance de toutes les précisions utiles sur le site de l'Ambassade

(<https://th.ambafrance.org>)

Vous y trouverez également le lien pour les inscriptions ouvertes uniquement pour l'instant aux enfants et jeunes de 12 à 17 ans. Pour tous les autres compatriotes, nous comptons sur votre compréhension pour patienter en attendant que de nouvelles informations nous soient apportées. Nous ne manquerons pas de diffuser comme à notre habitude toutes les précisions utiles dès qu'elles nous seront communiquées.

Les modalités et les calendriers de vaccination qui impliqueront l'inscription sur une plateforme d'enregistrement en ligne, les personnes éligibles en fonction des différents schémas vaccinaux envisageables seront disponibles sur le site de l'Ambassade et nous les diffuserons rapidement.

Nous tenons à remercier Monsieur l'Ambassadeur et toute l'équipe du CONSULAT pour leur implication à la réussite de ces différentes campagnes.



2/ SITUATION DE NOS ÉCOLES FRANÇAISES : L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ AU-DELÀ DES MOTS !

Dans quelques jours – le 20 octobre – un nouveau conseil Consulaire pour l'attributions de bourses va se réunir afin d'examiner de nouveaux dossiers ou en réviser certains. L'effort engagé pour attribuer les bourses doit être poursuivi et amplifié afin de permettre aux familles de continuer à scolariser leurs enfants dans les écoles du réseau français malgré la crise actuelle. Pour éclairer nos compatriotes concernant les dossiers de bourses présentés par les familles lors de la première campagne, leur nombre est passé de 223 l'an dernier à 310 pour cette nouvelle année scolaire. Cette augmentation de 39% traduit à la fois les effets de la crise sanitaire subie par nos concitoyens mais également tout le travail accompli par les directions des écoles françaises et par notre service social de l'Ambassade. Pour notre part et chacun peut en témoigner, nous informons régulièrement les familles de ces campagnes de bourses et nous proposons toujours de venir en aide à certaines d'entre elles qui en font la demande. Cette seconde campagne doit donc amplifier l'engagement de la France à affirmer que l'éducation est une priorité absolue. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les décisions qui seront prises lors de ce Conseil Consulaire d'Octobre.

Pour être pleinement efficace dans le soutien à notre système scolaire français à l'étranger **le gouvernement doit également se préoccuper activement de l'équilibre financier de nos écoles internationales.**

Les avances de trésorerie octroyées à trois de nos établissements en Thaïlande ont permis d'éviter une catastrophe immédiate mais ces prêts doivent être relayés par de véritables aides pérennes pour permettre à nos établissements de passer les prochaines années qui seront probablement difficiles. Il ne faut pas que nos écoles aient bénéficié seulement d'un sursis ! Nous y veillerons.

Regard sur la situation de nos écoles.

En Thaïlande nous avons 5 établissements homologués par notre réseau AEFÉ (AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER).

- Le Lycée Français International de Bangkok
- L'École Française Internationale de Pattaya
- L'Ecole Française Internationale de Koh Samui
- Le BCIS Phuket International School
- La Petite École Bangkok

Et en Birmanie un seul établissement le Lycée Français International JOSEPH KESSEL à Rangoun est homologué par l'AEFE.

LE LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BANGKOK

Le LFIB de Bangkok seul établissement sous le statut d'une fondation locale conventionné avec l'AEFE, connaît une rentrée plus compliquée que prévue. Le Lycée a vu ses effectifs fondre d'environ 15% passant de 970 élèves de la maternelle à la terminale sur l'année scolaire précédente à 827 élèves à cette rentrée de Septembre. Un enseignement à distance (EAD) s'est imposé de la maternelle au lycée. L'incertitude d'une reprise en présentiel rapide a contraint certaines familles à faire le choix de retirer au moins provisoirement leurs enfants de l'établissement pour un mode plus classique en France. Ce choix met bien en évidence l'importance qu'accordent les familles à une éducation de qualité.

Au-delà des problèmes que pose l'enseignement en ligne en particulier pour permettre aux enfants restés en France de suivre correctement leurs cours malgré le décalage horaire, l'inquiétude principale est d'ordre financière. Les élèves manquant à cette rentrée entraînent une baisse de ressources notable. Des solutions comme la recherche de sponsors privés sont une option à travailler. Mais dans une situation exceptionnelle une aide de l'État, exceptionnelle également, devrait être également initiée pour soutenir le LFIB. Nous demandons à notre gouvernement de **se préoccuper activement de l'équilibre financier de nos écoles internationales ! Les parents ont subi pour cette rentrée des augmentations des frais de scolarité de l'ordre de 10 à 15% suivant les niveaux. De nouvelles augmentations de tarifs ne sont pas la solution et accentueront encore d'avantage les inégalités et rendront encore plus difficile l'accès à une scolarité pour TOUS les enfants.**



Dans cette photo de rentrée, on peut se réjouir des actions entreprises par la direction de l'établissement du LFIB qui a assuré une rentrée bien organisée tout en déposant les dossiers exigés par les autorités locales pour une reprise en présentiel dès que possible. Des contraintes sanitaires importantes seront bien sûr à suivre mais cela sera une première étape pour, à moyen terme, retrouver un fonctionnement plus traditionnel. Les deux élus de Français du Monde se tiennent à la disposition de tous les partenaires du Lycée et en particulier de l'APE (Association des Parents d'Élèves) pour échanger sur les soutiens souhaités, pour appuyer leurs démarches auprès des autorités françaises.

Avenir à long terme du LFIB :

En arrêtant, en 2018, les garanties de l'État aux emprunts des établissements scolaires à l'étranger, le gouvernement français avait coupé tout soutien à la construction de nouvelles écoles. Un nouveau dispositif se met en place et instaure un nouveau mécanisme de garantie de l'État pour les prêts engagés par les établissements scolaires français à l'étranger. L'arrêté définissant les modalités d'application de ce nouveau dispositif a été publié le 2 avril dernier. Nous nous réjouissons du rétablissement de ce dispositif. Nous nous montrerons vigilants sur les modalités pratiques de mise en œuvre pour les établissements qui souhaiteront s'engager dans cette voie car **le Lycée Français International de Bangkok** va rapidement se retrouver concerné par cette question. Nous avons reçu l'assurance de notre Ambassade que tous les partenaires concernés par l'avenir du LFIB seront bien consultés pour envisager ensemble le futur de cet établissement vu que le bail consenti touchera bientôt à sa fin. Nous suivrons ce dossier avec beaucoup d'attention et **nous veillerons à ce qu'une véritable concertation avec tous les acteurs** (parents, enseignants, élus des français de l'étranger...) soit bien mise en place.



La Petite École, école maternelle et bilingue (français et anglais) est implantée au cœur de la Capitale ; elle a intégré récemment le réseau français d'enseignement. Les apprentissages sont basés sur le programme français de l'Éducation Nationale et organisés en ateliers encourageant l'autonomie, la motivation et le plaisir de l'enfant. L'école fonctionne aujourd'hui en distanciel mais a déposé auprès des autorités locales tous les documents pour espérer une réouverture en présence le plus rapidement possible. Toute l'équipe autour de sa directrice Mme Nicou accomplit un gros travail d'individualisation de son enseignement auprès des 40 enfants inscrits à cette rentrée et espère retrouver ses effectifs d'avril dernier d'environ 55 élèves dès que l'école pourra retrouver un fonctionnement normal.

NOS ÉCOLES FRANCAISES DANS LES PROVINCES THAÏLANDAISES

En province nous sommes heureux de constater que sur l'île de Samui, **l'École Française Internationale de KOH SAMUI a réussi sa mue** au-delà de toute espérance. Une nouvelle section en langue Anglaise est proposée et fait recette avec ses 191 inscrits alors même que la section Française connaît un succès inattendu en accueillant maintenant 130 enfants (soit une progression de près de 50 % par rapport à l'an passé. Il ne faudrait pas que cette belle réussite de l'équipe éducative animée par son directeur Monsieur Stéphane Salaun soit mise en difficulté par l'obligation de rembourser l'avance de trésorerie exceptionnelle accordée l'an passé par l'AEFE pour affronter les conséquences de la crise Covid. Cette avance doit être convertie en subvention, au moins partiellement!

L'École Française Internationale de Pattaya fonctionne actuellement en classe virtuelle à tous les niveaux d'enseignement et aux horaires habituels des cours. La Direction se tient bien sûr prête à engager l'ouverture en présentiel suivant les directives des autorités thaïlandaises. La campagne de vaccination sera bien sûr un élément déterminant. L'établissement subit une petite perte d'effectifs par rapport à l'an passé mais ce recul est plus significatif si l'on compare la réalité d'aujourd'hui (environ une centaine d'élèves) aux prévisions retenues (environ 140 enfants). Il est probable que cette situation n'est que transitoire. En effet de nombreuses familles pourraient revenir ou arriver dès que la situation sanitaire s'améliorera. Dans l'attente la trésorerie de l'école s'en trouve affectée et des aménagements pour le remboursement des aides de l'État Français sont indispensables comme précisé en début de cette Lettre. Nous suivrons également avec attention la dizaine de nouvelles demandes de bourses lors du prochain Conseil Consulaire. Monsieur Micallef et toute son équipe éducative peut compter sur notre soutien actif.



Le BCIS Phuket International School

L'établissement d'environ 500 élèves a repris les cours à la dernière rentrée soit en présentiel soit en ligne. Les classes de Maternelle au CE2 sont depuis le 01/09 déjà accueillies à l'école et à partir du 4 décembre ce sera le tour des élèves de CM1 à la 4ème, de pouvoir suivre leurs cours en salle à condition d'avoir rempli leurs obligations vaccinales. Le BCIS doit également suivre le protocole sanitaire évolutif des autorités locales. Les niveaux supérieurs devraient pouvoir rejoindre leurs camarades dans les semaines à venir. Pour tous les enfants ne pouvant pas se rendre dans l'établissement celui-ci propose des cours en ligne à partir du primaire. Cette situation est transitoire car il est bien évident que l'équipe éducative très sollicitée ne pourra pas tenir éternellement dans les mêmes journées des cours en présentiel et des cours en ligne. L'excellent travail des enseignants est reconnu par les familles.

Les effectifs du BCIS sont globalement en très légère progression avec un renouvellement d'environ 20% des familles. Il est particulièrement intéressant à noter que le nombre d'enfants français est quant à lui en augmentation de près de 30%. Les aides consenties par l'État français via les bourses se montrent attractives pour de nombreuses familles aux moyens financiers limités en particulier du fait de la crise actuelle. Cette évolution donne espoir à son fondateur Monsieur Laurent Minguely qui doit faire face actuellement à une trésorerie difficile compte tenu des pertes cumulées ces derniers mois.

Nous aurons l'occasion de revenir dans les prochains mois sur les projets du BCIS qui veut inscrire son développement dans un concept de solidarité, d'humanisme et de protection de notre écosystème.

Écoles en dehors du réseau de l'AEFE

A SAMUI, l'École Privée Française Internationale (IFDS) a séduit de nombreuses familles pour sa pédagogie à l'écoute des besoins de l'enfant. Cette école n'est actuellement pas homologuée par le réseau français mais a droit de cité.

Son activité a repris à la rentrée en présentiel avec un effectif stable d'une trentaine d'élèves. Si la situation sanitaire le permet de nouvelles familles pourraient inscrire leurs enfants dans les mois à venir nous a précisé Mme Torrente la Directrice de l'établissement. Nous nous tenons à la disposition de l'équipe éducative pour toute aide souhaitée par celle-ci. Au centre de Bangkok le **Centre Acacia** est un établissement privé également pour l'instant en dehors du réseau de l'AEFE. Il réunit une crèche et une école maternelle.

EN BIRMANIE

En Birmanie **le Lycée Français International JOSEPH KESSEL de Rangoun** compte tenu des graves problèmes de ce pays actuellement ne compte plus que trois classes en Primaire. Un Conseil Consulaire se tiendra également d'ici la fin du mois d'Octobre en visio-conférence pour attribuer les aides boursières aux familles. Nous nous tenons à la disposition des familles pour essayer de répondre à leurs sollicitations.



3/LE CERTIFICAT DE VIE : QUOI DE NEUF ?

Comme nous l'avions annoncé lors d'une précédente LETTRE depuis la mi-août les autorités locales thaïlandaises (en particulier Police et Mairies) sont reconnues compétentes par UNION RETRAITE pour signer les certificats de vie des retraités français en Thaïlande touchant une pension d'une ou plusieurs caisses de retraite en France. Vous devez bien sûr vous présenter en personne.

Nous avons demandé qu'une traduction en langue thaïlandaise figure sur cette attestation officielle. Malheureusement UNION RETRAITE s'y refuse. Aussi pour faciliter la démarche des seniors vers ces autorités locales thaïes, notre Consulat vous propose une traduction officielle à joindre à votre certificat original imprimé sur le site Info Retraite (ou reçu par courrier). Vous pouvez charger cette traduction sur le site de notre Ambassade de France à Bangkok.

Vous trouverez ce document en cliquant sur le lien : LIEN : ambafrance.org/Certificat-de-vie-attestation-d'existence.

En cas de difficulté à faire signer votre attestation par l'une de vos autorités locales thaïlandaises il reste possible de le faire au Consulat de Bangkok ou par un Consul Honoraire habilité. Nous remercions notre Consulat d'accepter de poursuivre ce service alors que les restrictions en personnel enregistrées depuis plusieurs années par les baisses budgétaires successives imposées par les pouvoirs politiques nationaux. Nous rappelons aussi que les personnels attribués à chaque Consulat dépendent du nombre d'inscrits au registre des Français de l'étranger de notre circonscription. Inciter nos compatriotes à s'inscrire est donc de la responsabilité de toutes et tous !

Nous continuons à œuvrer pour que la double possibilité de signature (autorités locales thaïes et notre réseau Consulaire) soit d'emblée reconnue pour éviter tout problème d'interprétation par l'un de nos caisses de retraites.



4/RAPPEL : DISPOSITIF DE SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (STAFE) - APPEL À PROJETS 2022

Plus que quelques jours pour déposer votre dossier (date limite fixée au 15 octobre prochain).

Le STAFE repose sur l'attribution de subventions à des projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et qui contribuent au soutien des Français à l'étranger.

Ces projets sont à déposer au CONSULAT de Bangkok pour les associations basées en Thaïlande et à celui de Rangoun pour les associations domiciliées en Birmanie. Ils seront d'abord examinés par le conseil Consulaire. Vos quatre élus Conseillers des Français de l'Étranger émettront ainsi leur avis qui sera transmis à la Commission Nationale du STAFE. Les associations qui auront leurs projets retenus par cette commission nationale se verront verser une subvention au premier semestre 2022 pour réalisation du projet dans l'année suivante.

L'an passé nous avons eu la très désagréable surprise de voir nos dossiers de Thaïlande refusés par le Ministère. Nous réclamons une véritable transparence dans les décisions de la commission nationale et nous pouvons assurer à nos associations que nous serons particulièrement vigilants à ce que les vœux émis par nos Conseils Consulaires de Bangkok et à Rangoun soient examinés en toute rigueur...

Quelles associations sont éligibles ? Quand et comment postuler ? Quelles sont les conditions d'éligibilité des projets ? Comment constituer un dossier ? Connectez-vous sur le site approprié de votre Ambassade.

Vos deux élus de Français du Monde restent à la disposition des responsables d'associations en Thaïlande et Birmanie pour vous conseiller dans cette démarche.

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Et si vous souhaitez nous poser une question, présenter un problème, une suggestion...
n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner !

CLAUDE BAUCHET ET THATSANAVANH BANCHONG

CLAUDE BAUCHET

Email : bauchet@loxinfo.co.th

Tel : 081 844 7747 (+66 81 844 7747)

WhatsApp et Signal disponibles

THATSANAVANH BANCHONG

Email: tk.banchong@conseiller-fde.fr

Tel : 087 706 5030 (+66 87 706 5030)

WhatsApp disponible